



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 97254

Texte de la question

M. Fernand Siré appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les craintes et les attentes des enseignants d'éducation physique et sportive concernant leur discipline. Les pratiques physiques, qu'elles soient sportives ou artistiques, sont reconnues comme facteur de bien-être, de santé, de formation, de lien social, de partage d'expériences, et sont indispensables à la société. Malheureusement, aujourd'hui, leur accès est encore très inégalitaire, entre filles et garçons, entre jeunes en situation de handicap et valides, entre milieux sociaux, entre ville et campagne, entre métropole et outremer. L'école doit former tous les jeunes aux bienfaits de la pratique physique, sportive et artistique, leur donner la possibilité d'accéder à des loisirs actifs, porteurs d'émancipation. Aussi, le SNEP, syndicat majoritaire et représentatif des enseignants d'éducation physique et sportive demande que le Gouvernement revienne sur les décisions qu'il a prises et s'engage pour un réel développement de l'EPS de l'école maternelle à l'université. Il demande que soient revus les programmes de collège afin de redonner une place spécifique au brevet, que les horaires officiels soient assurés et de les augmenter au lycée en recrutant davantage d'enseignants d'EPS. Par ailleurs, les enseignants souhaiteraient l'instauration d'unités d'enseignement dans les universités, une meilleure formation des professeurs des écoles dans cette matière et le développement des équipements sportifs. Il souhaiterait connaître sa position sur les différents points.

Données clés

Auteur : [M. Fernand Siré](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97254

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6122

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)